

Baslieux

lès Fismes

Juillet 2023 - n° 7



C'est l'été

Toute l'équipe municipale
vous souhaite un très bel été!



ZOOM SUR...

Travaux



ZOOM SUR...

«Maelys» l'appli d'infos



ZOOM SUR...

La mutuelle JUST



A la Une

Chers Baillotins, Baillotines,

Nous constatons avec plaisir que la nature renaît... L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjugue avec des moments de convivialité, notamment lors de nos rassemblements traditionnels et nous comptons sur votre présence !

Nous tenons à vous remercier pour votre investissement dans l'enquête de recensement de la population.

Nous vous rappelons que toutes les informations de la commune sont disponibles sur le site internet **baslieux-les-fismes.fr**. Vous pouvez également nous contacter via le site, l'application **Maelis** ou par mail **mairiebaslieuxlesfismes@wanadoo.fr**.

Au chapitre sécurité, vous êtes nombreux à m'interpeller sur la vitesse des véhicules et le non-respect des cédez le passage, stop, zone de rencontre (20km/h) et stationnement, je vous informe avoir **réduit la vitesse à 30 km/h dans toutes les rues de la commune** (hors zone de rencontre) et sensibilisé la gendarmerie aux fins d'effectuer des contrôles. Je fais donc appel à votre bon sens pour changer vos habitudes et respecter la signalisation routière afin d'assurer la sécurité de tous, des enfants (sous la responsabilité de leur parents) qui jouent dans les rues, sur la place de la mairie, mais également les piétons et cyclistes, sans oublier les routes hors agglomération notamment celle de Courlandon qui est limitée à 50km/h pour préserver la sécurité des cyclistes et/ ou coureurs. Je compte sur votre prudence et vous remercie.

Je vous souhaite un bel été en douceur.

Le Maire.

Merci et bonne route !

Laura et Michel DEGRYSE nous ont annoncé leur décision de démissionner de leurs fonctions au sein du conseil municipal en raison de leur déménagement imminent.

Nous tenons à les remercier pour ces trois années, leur contribution significative à notre village.

Dans une équipe, chacun a sa part de travail, en fonction de ses compétences et de ses inclinaisons, et chacun apporte une pierre à l'édifice.

Michel et Laura se sont investis, leurs idées novatrices, leurs compétences et leurs efforts ont été très appréciés : Michel, bricoleur et dévoués ; Laura, graphiste et engagée, nous lui devons notamment la création du logo. Elle a su donner une nouvelle identité moderne à la commune.

Leur travail a été une source d'inspiration et nous leur souhaitons une transition en douceur vers cette nouvelle étape de leur vie. Que leur chemin soit parsemé de réussite, de bonheur et d'épanouissement !

FRANCE SERVICES

La maison France services est basée à Jonchery sur vesle - rue du marché (bureau mutualisé avec la Poste). Uniquement sur rendez-vous au 03.26.08.36.44. Vous pouvez bénéficier d'une aide auprès de personnels compétents et habilités pour vous accompagner dans vos démarches administratives, notamment la déclaration de vos biens immobiliers accessible inequement par internet. cette structure vous permettras également d'accéder aux principaux organismes de services publics (Finances publiques, assurance maladie, Allocations familiales, assurance retraite, MSA, pôle emploi, agence nationale des titres sécurisés, point justice).

MANIFESTATIONS

8 mai 2023

DATES A RETENIR

14 Juillet 2023- pas de cérémonie -dépôt d'une coupe fleurie au monument aux morts et au cimetière

Commémoration : 11 novembre 2023 – 11h00 à la mairie.

Journée du patrimoine : dimanche 17 septembre 2023 randonnée de 8 kms entre Courlandon et Baslieux

Halloween 2023 : Dimanche 29 octobre 2023 – 15h00 - place de la mairie

Noël 2023 : Samedi 2 décembre 2023 – 16h00 - église de Baslieux-lès-Fismes.

La boîte à Livres

La boîte à livres a déjà été cassée 3 fois. Je vous rappelle qu'il est interdit de jouer au ballon sur la place de la mairie et de dégrader le mobilier urbain volontairement.

Actualités



LA COMMUNE DE BASLIEUX-LES-FISMES CHOISIT MUTUELLE JUST POUR SA MUTUELLE COMMUNALE

La réunion d'information

Pour tout savoir sur la complémentaire santé des BAILLOTINS et BAILLOTINES mise en place par la Mutuelle Just, rendez-vous le **5 septembre à 18h30, à la salle de Breuil sur Vesle** (mairie - 1 rue de la Ferme), pour une **réunion d'information**.

La commune de Baslieux-lès-Fismes agit pour votre santé

Pour accompagner la commune de Baslieux-lès-Fismes dans sa démarche de progrès social, la commune a choisi, en accord avec le Maire et son équipe, de convenir d'un partenariat avec la **Mutuelle Just**, experte de la protection sociale communale.

La mutuelle de Baslieux-lès-Fismes : pas « just » un gadget

Ainsi, Baslieux-lès-Fismes a décidé la mise en place d'un dispositif de **mutuelle « communale » qui a été négocié** afin d'offrir aux BAILLOTINS et BAILLOTINES une **complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives**. Un cocktail qui séduit grâce à sa grande souplesse de mise en place et à l'accompagnement proposé.

En effet, parmi tous les acteurs du monde mutualiste rencontrés, le choix s'est porté sur la **Mutuelle Just**. Cette mutuelle est présente depuis près d'un

siècle dans le domaine de la protection santé. Les élus ont travaillé pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des **tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun**.

Une mutuelle à tarifs et garanties négociés

L'offre inclut des services et des avantages riches et variés en ces temps où la prévention, la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importants.

En effet, chaque adhérent à la mutuelle communale peut notamment bénéficier du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € valables pour tous les ayants droit, accéder à la téléconsultation médicale et bénéficier d'une couverture adaptée, sans hausse liée à l'âge, à partir de 85 ans.

Pour Baslieux-lès-Fismes les permanences sont sur rendez-vous en mairie de FISMES.

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, **des permanences** seront mises en place à la **rentrée de septembre en mairie de Fismes les 1er et 3ème mercredi de chaque mois (sauf jours fériés)**, afin d'informer les habitants sur leurs droits et possibilités de souscription.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 0 809 546 000 ou sur www.just.fr ou à l'agence de Reims.

TRAVAUX 2023 DE LA COMMUNE

Embellissement de la commune

Trois jardinières ont été achetées pour fleurir les barrières rue Basse des Cours. Des bancs vont être fabriqués et positionnés à divers endroits sur la commune et l'achat de poubelles est également à prévoir étant donné que la commune s'en est fait voler trois.

Les Fontinettes

Le fossé qui sort des bois, longeant le chemin des Fontinettes jusqu'à la rue du Fond d'Embéau a été désembourbé.

Le Chemin du reposuy

Ce chemin est toujours fermé à la circulation des piétons. Les travaux devraient avoir lieu à partir de cet été.

Le Chemin dit « du Roland »

Une partie du talus a glissé sur ce chemin. Il est prévu d'évacuer le surplus afin de rendre forme à cette partie de chemin.

Rue de Vigneux

Abattage d'arbres dans les talus devant les maisons n°38, 40 et 42, et élagage des prunus au dessus du lavoir.

Dossier de demande de subvention en attente de réponse vidéo protection

Les travaux de mise en place de la vidéoprotection devraient avoir lieu en fin d'année. Une première subvention nous a été allouée par la région Grand Est.

Main courante ruelle de la mairie à l'église

Travaux église

Il est prévu des travaux de restauration de la toiture de l'église ainsi que du plafond de l'église.

Travaux mairie

La porte de la mairie sera remplacée avec la mise en place d'un volet roulant ainsi que la réfection de l'éclairage de la cour. Le volet de la salle de Conseil municipal doit également être remplacé par des lames d'aluminium.

Informations

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS (CUGR)

Nids de poule

Une entreprise mandatée par la CUGR doit intervenir pour reboucher les différents nids de poules qui se trouvent sur les voies communales.

Enfouissement des réseaux et aménagement rue de Lorraine

Cette rue est scindée en deux parties. La première débute de la rue de Vigneux jusqu'à la place de la mairie (inclus) cette partie est une voie départementale donc les travaux d'aménagement de trottoirs et de caniveaux sont à la charge de la commune. Le département prend en charge seulement la bande de roulement mais prévoit de nous octroyer des subventions pour les travaux. La seconde partie du n°6 rue de la Lorraine jusqu'au 20 rue de Lorraine sont à la charge de la CUGR.

Les travaux du réseau d'eau pluviale vont avoir lieu cet été sur l'intégralité de la rue de Lorraine qui risque d'être fermée à la circulation. En novembre ce sont les travaux d'enfouissement des réseaux de la place de la mairie à la rue de la Vigne du Maire qui vont être réalisés. En mars/avril 2024 ce sont les travaux d'aménagement de trottoirs et de réfection de la chaussée qui seront réalisés. Les plans pour cette partie de rue seront consultables en mairie le vendredi après midi ou sur rendez vous uniquement et en présence d'un élu. Les propriétaires de la rue de Lorraine sont invités à prendre contact auprès du maire afin de voir le branchement eau du compteur à leur habitation.

Bien remplir son bac de tri

Vous l'avez remarqué, avec la simplification du geste du tri, le bac de tri se remplit plus.

Un astuce pour limiter le volume des emballages ?

Avant de les jeter, j'applatis :

● **Les bouteilles en plastique et les briques alimentaires** dans le sens de la longueur.

● **Les cartonnettes**

Mais surtout, n'imbriguez pas vos différents déchets les uns dans les autres, car ils ne pourraient pas être distingués au centre de tri ni recyclés ensuite.

Bouchon sur la bouteille en plastique.

Faut-il laisser le bouchon sur la bouteille en plastique ?

A la question que beaucoup se posent, nous répondons : OUI, il faut laisser le bouchon sur la bouteille en plastique lorsque nous la jetons dans le bac de tri.

Accroché à la bouteille, il arrivera bien jusqu'à la filière de recyclage. Sa matière est très prisée.

INFORMATIONS PRATIQUES

SITE INTERNET

Ce dispositif d'information concernant la commune de Baslieux les Fismes est accessible à tous depuis janvier 2021. Nous faisons en sorte de l'alimenter régulièrement. Vous pouvez y retrouver les comptes rendus des réunions de Conseil, les arrêtés permanents du Maire, les associations et diverses informations (salle polyvalente...)

UNE ADMINISTRATION DÉMATÉRIALISÉE

La commune a mis en place plusieurs dispositifs afin de pouvoir faciliter les démarches administratives que vous pouvez effectuer via le site www.service-public.fr/papier/citoyenneté

Inscription sur les listes électorales :

Tout nouvel arrivant sur la commune peut s'inscrire sur la liste électorale. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Demande d'acte d'état civil

Acte de naissance, acte de décès et acte de mariage.

Carte Nationale d'Identité (CNI) / Passeport

Pour toute demande ou renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, votre dossier et le retrait se font dans une mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreinte (Fismes, Gueux, Tinquieux, Reims) sur rendez-vous.

Vous pouvez effectuer votre pré-demande par téléprocédure qui permet d'acheter en ligne le timbre fiscal demandé.

INFORMATION PAROISSIALE

Disponible dans le tableau d'affichage à l'entrée du cimetière.

DERATISATION :

Des produits sont disponibles en mairie.

ETAT CIVIL : Un mariage a été célébré le 6 mai, nous félicitons de nouveau les mariés.



Pas le temps d'aller au tableau d'affichage sur la place de la mairie, nous avons la solution : Une application de panneau d'affichage électronique est disponible via l'application « Maelis ». N'hésitez pas à la télécharger le plus rapidement possible et vous ne manquerez plus aucune informations concernant Baslieux-lès-Fismes!